Archevêché de Québec.

30 *mai* 1848.

MONSIEUR LE CURE.

Le grand âge et l'état de santé de Monseigneur l'Archevêque ne lui permettant point de reprendre, cette année, le cours de ses visites pastorales, que des circonstances fâcheuses l'avaient forcé d'interrompre l'an dernier, nous comprenons qu'il est de notre devoir de continuer une œuvre qui, vu l'accroissement rapide de la population dans toutes les parties du diocèse, ne peut être interrompue sans qu'il en résulte un dommage notable au developpement de la religion parmi le peuple.

Nous vous annonçons donc que nous nous proposons de commencer prochainement la visite épiscopale des paroisses, et, en conséquence, nous vous invitons à préparer les jeunes gens à la réception du sacrement de la Confirmation.

Mais, comme le nombre des paroisses à parcourir est considérable, et qu'en outre nous avons à visiter pareillement plusieurs townships et missions où il n'y a jamais eu de visite épiscopale, et d'autres localités où il n'y en a pas eu depuis long-temps, nous nous trouvons dans le nécessité de déroger, au moins pour cette année, à la louable coutume de donner des missions en même temps. Nous nous bornerons donc au plus essentiel, c'est-à-dire, à l'administration du sacrement de la Confirmation, aux visites d'usage, et au règlement des comptes de fabrique. Nous pouvons d'autant plus en agir ainsi, au moins pour cette année, que nous avons un plus grand espace à parcourir, et que, depuis plusieurs années, le zèle de messieurs les curés a mis en vigueur la louable et sainte pratique des retraites de paroisses, qui ont toujours produit des fruits abondants de salut, de ferveur et de piété.

Nous nous rendrons dans votre paroisse le
après-midi. Il y aura une instruction une demi-heure après notre arrivée, et l'ordre des exercices subséquents de la visite sera expliqué sur le lieu. Nous en partirons le à deux heures après midi, et messieurs les marguilliers nous procureront, ainsi qu'aux personnes de notre suite, les voitures précisément nécessaires pour nous transporter à la paroisse suivante.

On observera pour le cérémonial de la visite tout ce qui est prescrit par le rituel et au processionnal.

Vous êtes prié de communiquer cette lettre aux fidèles de votre paroisse, au prône de la messe, le premier dimanche ou fête après sa réception.

Nous sommes,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

+ P. F. Ev. de Sidyme